Arrêté N° 2022-235
portant nomination de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains

La Présidente de l'Université Lyon 2

Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et notamment l'article 38 ;

Arrête :

Article 1 : Monsieur Gilles GESQUIERE, Professeur des Universités, est nommé chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains.

Article 2 : L'intéressé bénéficie d'une équivalence horaire de 32 heures ETD au titre de cette mission.

Article 3 : La mission est définie dans la lettre annexée au présent arrêté.

Article 4 : Cette mission, qui prend effet à compter du 1er septembre 2022, prendra fin le 31 août 2023.

Fait à Lyon, le 20 septembre 2022

Nathalie DOMPNIER

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône – 16, quai Claude Bernard – F69365-Lyon cedex 07
Téléphone : +33(0)4 78 69 74 58
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr